

## LE POULET STANDARD



### L'ELEVAGE TYPE :

#### LES NORMES TECHNIQUES :

- ↪ Poulailier de 1000 m<sup>2</sup> fixe
- ↪ Age à l'abattage de 42 jours minimum
- ↪ Souche à croissance rapide (ROSS, COBB, HYBRO,...)
- ↪ 23 000 poulets / poulailier fixe
- ↪ Densité à la mise en place : 23 poulets / m<sup>2</sup>
- ↪ 149 500 poulets / an / poulailier fixe
- ↪ 6,5 bandes / an
- ↪ Elevage en claustration totale

## LES PERFORMANCES TECHNIQUES :

↳ Poids vif à l'abattage de 2,2 kg en moyenne

↳ Mortalité : 4 %

↳ Consommation par sujet : 4 kg

↳ Indice de conversion : 1,8

↳ GMQ : 54 g / jour

↳ Index de performance moyen : 297

*Index de performance = (GMQ \* viabilité) / (IC \* 10)*

*La viabilité est le pourcentage d'animaux vivants par bande*

## LES PARAMÈTRES TECHNICO-ÉCONOMIQUES :

↳ Valeur : 1,382 à 1,497 euros / kg carcasse (moyennes 2000 à 2001)

↳ Prix de vente au détail : 2,23 à 4,21 euros/ kg (2001)

## *LES ATOUTS :*

↳ Prix compétitifs, consommation à la portée des petits budgets, adaptés aux collectivités et aux services de restauration rapides

↳ Utilisés pour la confection industrielle de plats préparés où les niveaux de prix prévalent par rapport aux aspects de qualité organoleptique de la viande

## *LES FAIBLESSES :*

↳ Grande variabilité dans le prix de vente, la rentabilité présente un caractère fluctuant

↳ Forte densité des animaux qui n'ont pas d'accès à un parcours extérieur

↳ Obtention d'une viande tendre mais peu goûteuse et flasque

↳ Alimentation contenant également des graisses animales, des régulateurs de flore (qui sont des antibiotiques exclusivement utilisés en médecine vétérinaire) ainsi que des antibiotiques curatifs (le respect des délais d'attente garanti l'absence de résidus dans la viande)

## LES SPECIFICITES DU CAHIER DES CHARGES

### LES CONDITIONS D'AMBIANCE :

- ↪ Respect de la durée de vide sanitaire entre chaque bande dans le poulailler qui est de 10 jours minimum
- ↪ Litière dont la teneur en humidité est inférieure à 25 %
- ↪ Moyens d'aération tels qu'à aucun moment la concentration d'ammoniaque ne dépasse 15 ppm
- ↪ Programme d'éclairage d'une durée de 23h30 par jour
- ↪ Intensité variant entre 30 et 50 lux les trois premiers jours puis diminution progressive, atteindre 5 à 10 lux à la fin du cycle de production

### L'ALIMENTATION :

*Le poulet reçoit une alimentation spécifique en fonction de ses différents stades de vie :*

#### DÉMARRAGE

jour 1 → jour 21

- ↪ Aliment de démarrage commun présenté sous forme de farines de miettes ou de granulés de petites dimensions

#### CROISSANCE ET FINITION

Jour 21 → abattage

- ↪ Cf. les recommandations de formulation présentées dans le tableau ci-après

Tableau 1 : Apports alimentaires recommandés pour le poulet de chair (en g / kg d'aliment) :

<b>Période (semaines)</b>	<b>0 - 3</b>	<b>3 - abattage</b>
<i>Concentration éner. (kcal/kg)</i>	3 250	3 250
Protéines brutes	220	190
Lysine	11,5	10
Acides aminés soufrés	8,5	7,5
Tryptophane	1,9	1,8
Thréonine	8,3	6,9
Leucine	14,4	12,5
Valine	10,6	9,2
Histidine	4,6	4
Arginine	12,8	11,1
Phénylalanine + tyrosine	15	13
Isoleucine	8,3	7,2
Calcium	10	9
Phosphore disponible	4,2	3,8
Sodium	1,5	1,5
Chlore	1,24	1,24

La concentration énergétique pour les 2 périodes est de 3 250 kcal par kg d'aliment. A rapport protéines/énergie constant, l'élévation de la concentration énergétique tend à accroître légèrement l'adiposité des carcasses. Cet effet est lié en partie à la présence de matières grasses en quantités plus importante dans l'aliment. L'élévation du taux de protéines brutes, quant à elle, permet une diminution efficace de l'état d'engraissement.

Des croissances identiques peuvent être obtenues avec des rapports plus faibles de protéines et acides aminés. Toutefois, les indices de consommation seront plus élevés et les animaux plus gras.

## LES TRAITEMENTS SANITAIRES :

*Mise en place d'un plan de prophylaxie :*

Celui-ci va comprendre 2 catégories d'action :

☞ La prophylaxie hygiénique ou sanitaire : c'est-à-dire la prévention par le respect des normes d'hygiène quotidienne et des vides sanitaires entre les bandes

☞ La prophylaxie médicale, c'est-à-dire la prévention par la vaccination individuelle ou collective ou par ajouts d'additifs chimiques dans l'alimentation (chimioprévention)

*Principales maladies infectieuses rencontrées lors de la conduite d'un lot de poulets standards :*

Maladies virales :

Maladies infectieuses :

Autre :

☞ Gumboro  
☞ N.C.D.  
☞ I.B.

☞ Clostridium  
☞ Salmonelles

☞ Dégénérescence de la tête du fémur

## LES FILIERES DE PRODUCTION :

*Les principales filières de production du poulet standard sont :*

☞ Hendrix  
☞ AVEVE – Spoomans  
☞ Quartes  
☞ Hens

☞ Huys  
☞ De Brabander  
☞ Interagri,....

## INTERVENANTS DU COMPTE DE RÉSULTATS

### LE MONTANT DES INVESTISSEMENTS :

#### BATIMENT FIXE

↳ Bâtiment de 1000 m<sup>2</sup> en dur :

116 200 euros

↳ Équipement total du bâtiment :

69 720 euros

↳ Terrain de 1 200 m<sup>2</sup> : 1 784,8 euros

➔ **MONTANT TOTAL : 187 668,8 euros**

### LES COÛTS DE PRODUCTION :

*Les différents coûts de production sont exprimés en euros par kg de poids vif produit*

⇒ Poussin	⇒ 0,115
⇒ Aliment	⇒ 0,448
⇒ Frais vétérinaires et sanitaires	⇒ 0,018
⇒ Électricité, eau, litière	⇒ 0,009
⇒ Chauffage	⇒ 0,011
⇒ Ramassage	⇒ 0,011
⇒ Assurance, cotisation, taxe et divers	⇒ 0,015
➔ <b>TOTAL</b>	➔ <b>0,627</b>

### ESTIMATION DU BESOIN EN FOND DE ROULEMENT :

↳ On considère un délai de paiement des fournisseurs d'intrants identique au délai de paiement des clients. Le B.F.R correspond donc aux charges nécessaires au déroulement du premier cycle de production de poulets. Ce B.F.R. est financé par une ligne de crédit court terme

⇒ B.F.R. = (charges totales par an / nombre de jours par an) \* nombre de jours du cycle de production

#### BATIMENT FIXE

⇒ **B.F.R.** = (209 449,5 / 365) \* 42

**= 24 101,04 euros**

## LE COMPTE DE RESULTATS

### BATIMENT FIXE

<b>1. Produit Brut</b>	<b>236 808</b>
◆ Vente des poulets à l'abattoir	236 808
<b>2. Charges</b>	<b>209 449,5</b>
◆ Charges aliments et poussins	188 370
<i>Poussins</i>	38 870
<i>Alimentation</i>	149 500
◆ Charges variables	21 079,5
<i>Chauffage</i>	4335,5
<i>Électricité, eau, litière</i>	3737,5
<i>Frais vét. et sanitaires</i>	5531,5
<i>Ramassage</i>	3737,5
<i>Assurance, cotisation, taxe</i>	3737,5
<i>Certification</i>	0
<b>3. Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>27 358,5</b>
<b>4. Charges financières</b>	<b>2599,62</b>
◆ Intérêts sur emprunt long terme bâtiment (15 ans et 6 %)	677,22
◆ Intérêts sur emprunt long terme équipement (7 ans et 6 %)	706,94
◆ Intérêt sur emprunt long terme terrain (15 ans et 6 %)	10,4
◆ Intérêts sur emprunt court terme B.F.R (1 an et 5 %)	1205,05
<b>5. Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>24 758,88</b>
<b>6. Amortissement</b>	<b>17 706,68</b>
◆ Bâtiment	7 746,67
◆ Équipement	9 960,01
<b>7. Résultat Net d'Exploitation</b>	<b>7 052,2</b>

<b>CALCUL DU PRIX DE REVIENT DU POULET</b>	
⇒ Charges totales en euros par an	229 755,8
⇒ en euros par poulet	1,536
⇒ en euros par kg vif	0,698
⇒ en euros par m <sup>2</sup> par an	220,446
<b>PRIX PERÇU PAR LE PRODUCTEUR</b>	
⇒ en euros par poulet	1,65
⇒ en euros par kg vif	0,75
⇒ en euros par m <sup>2</sup> par an	236 808
<b>BÉNÉFICES</b>	
⇒ en euros par poulet	0,114
⇒ en euros par kg vif	0,0518
⇒ en euros par m <sup>2</sup> par an	16,36

## LE COMPTE DE RESULTATS : OPTION REALISTE

### HYPOTHÈSE : ACTIVITE DE DIVERSIFICATION

↳ Réduction du montant des investissements et plus grande assise financière

↳ Durée de l'amortissement plus élevée :

→ Bâtiment : 20 ans

→ Frais financiers diminués de moitié

→ Matériel d'élevage : 10 ans

### BATIMENT FIXE

<b>8. Produit Brut</b>	<b>236 808</b>
◆ Vente des poulets à l'abattoir	236 808
<b>9. Charges</b>	<b>209 449,5</b>
◆ Charges aliments et poussins	188 370
<i>Poussins</i>	38 870
<i>Alimentation</i>	149 500
◆ Charges variables	21 079,5
<i>Chauffage</i>	4335,5
<i>Electricité, eau, litière</i>	3737,5
<i>Frais vét. et sanitaires</i>	5531,5
<i>Ramassage</i>	3737,5
<i>Assurance, cotisation, taxe</i>	3737,5
<i>Certification</i>	0
<b>10. Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>27 358,5</b>
<b>11. Charges financières</b>	<b>1 299,8</b>
<b>12. Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>26 058,7</b>
<b>13. Amortissement</b>	<b>12 782</b>
◆ Bâtiment	5 810
◆ Equipement	6 972
<b>14. Résultat Net d'Exploitation</b>	<b>13 276,7</b>



<b>CALCUL DU PRIX DE REVIENT DU POULET</b>	
⇒ Charges totales en euros par an	223 531,3
⇒ en euros par poulet	1,49
⇒ en euros par kg vif	0,68
⇒ en euros par m <sup>2</sup> par an	213,84
<b>PRIX PERÇU PAR LE PRODUCTEUR</b>	
⇒ en euros par poulet	1,65
⇒ en euros par kg vif	0,75
⇒ en euros par m <sup>2</sup> par an	236 808
<b>BÉNÉFICES</b>	
⇒ en euros par poulet	0,16
⇒ en euros par kg vif	0,073
⇒ en euros par m <sup>2</sup> par an	23